



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

**DDTM06**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Intempéries des 2-3 octobre 2020 dans les Alpes-Maritimes**



**Accompagnement et stratégie de l'État  
pour une reconstruction résiliente**





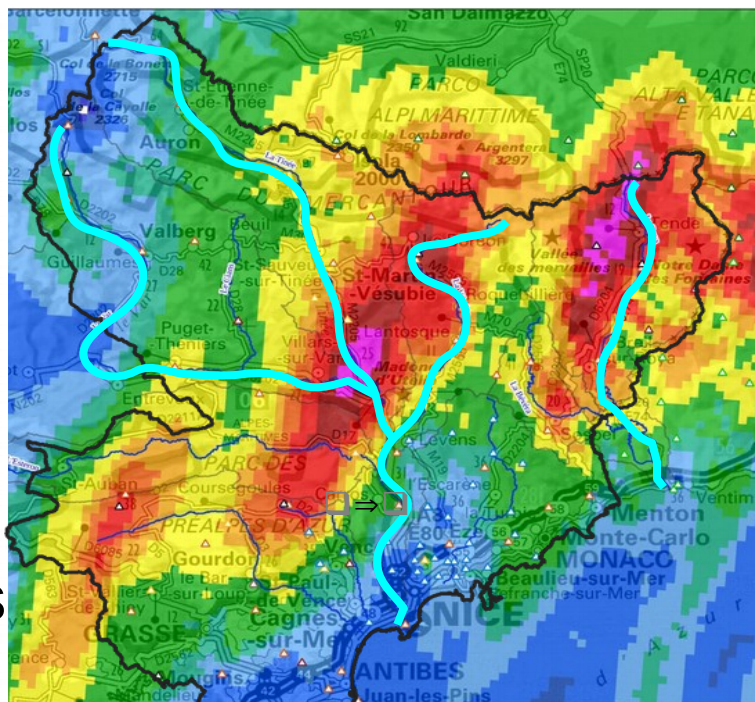


# Du constat aux principes de la reconstruction

## Diagnostic à chaud

### Inédit

- Exceptionnel
- Hors normes
- Jamais vu
- Bombardement
- Des communes isolées pendant des jours ou des semaines...



## Perspectives

- Reconstruction MAIS
- Instabilité durable des cours d'eau
- Contexte de changement climatique

## Stratégie

- Tirer les enseignements
- Eviter le retour à l'état 0
- Rendre le territoire moins vulnérable

► RESILIENCE ◀





# Vous avez dit « résilience » ?

## Une définition a priori

La capacité à anticiper, à réagir, à s'adapter aux perturbations, lentes ou brutales, dans notre cas, les catastrophes naturelles.

## Le défi à relever

- Améliorer la résilience pour le futur
- Minimiser les pertes humaines, patrimoniales et économiques
- Reconstruire le territoire afin de raccourcir le temps de retour à la normale
- Partager cette ambition avec les élus et la population







PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES

DDTM06

# Alex, le territoire et la résilience

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

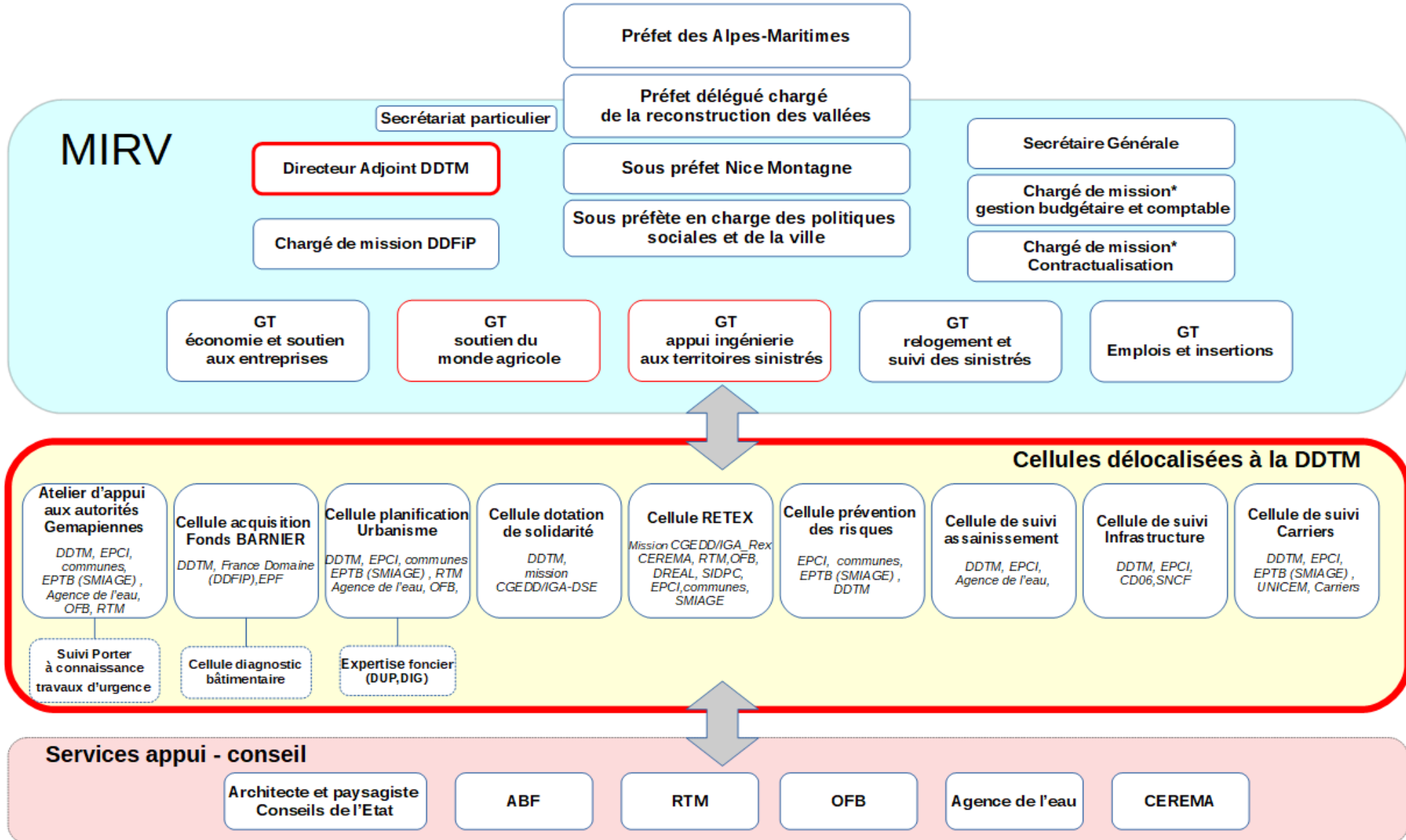
## Une volonté politique affichée dès les premiers temps de l'après-crise

- \* exprimée par le président de la République dès le 7 octobre 2020
- \* affirmée fortement dans la lettre de mission du Préfet Pelletier délégué à la reconstruction des vallées le 14 octobre 2020
- \* intégrée précocément dans les dispositifs d'aide aux collectivités



# Une organisation à la hauteur de l'enjeu et une forte implication de la DDTM

- au niveau stratégique auprès du préfet délégué à la reconstruction
- au plan opérationnel avec l'animation de 10 cellules spécialisées







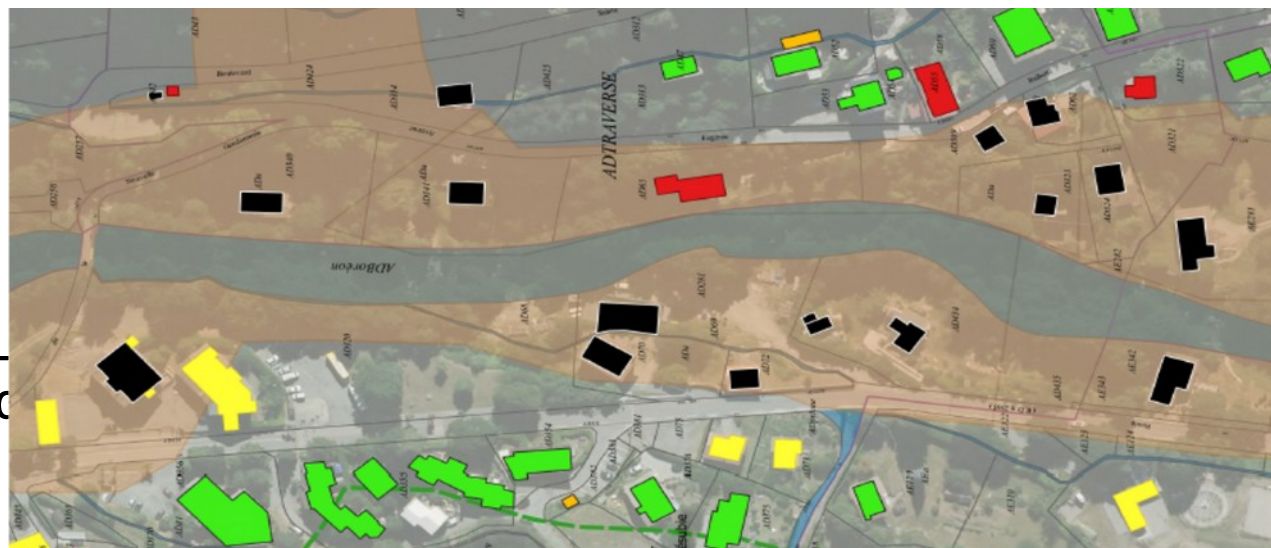
# 1e phase

## la prise en compte immédiate du risque



- ➔ **Urgence n°1** : prévenir les situations de péril par un arbitrage rapide sur l'habitabilité du bâti impacté
- ➔ Organisation et pilotage par la DDTM d'une **cellule bâimentaire inédite pour les inondations**, inspirée du séisme du Teil pour trancher sur l'habitabilité du bâti
- ➔ **Expertise de l'exposition au risque** à partir de la cartographie RTM étendue

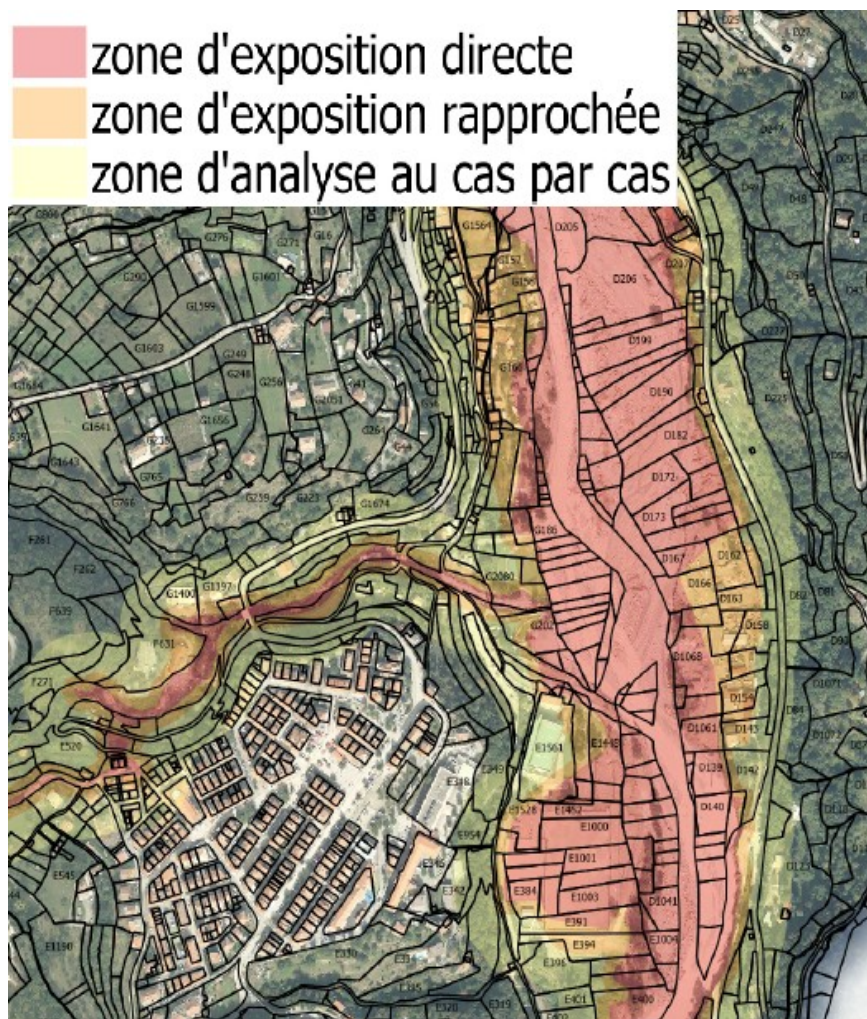
**près de 2450 biens** impactés ou exposés  
dont 250 sinistrés + 180 disparus







# 1e phase la prise en compte immédiate du risque



**Porter à connaissance** du risque le 31 mars 2021 sur la base des couvertures aériennes et de l'analyse du RTM

Objectifs :

- Prendre en compte le risque dans les décisions d'urbanisme à venir en l'attente de l'élaboration ou de la révision des PPR
- Éviter une réoccupation incontrôlée des zones sinistrées

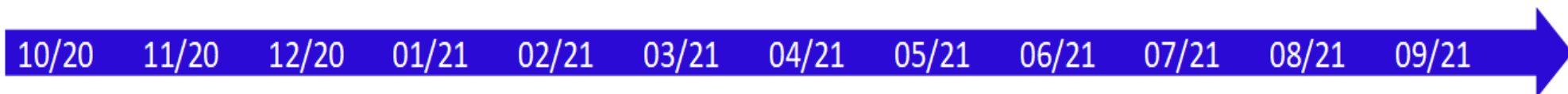
Parallèlement, **mettre fin à la situation de péril le long des cours d'eau** afin de rétablir les routes, un lit mineur minimum et mettre en sécurité relative les zones exposées

**Utilisation de la procédure d'urgence de la loi sur l'eau (L214-34 C. envt)**



# 2<sup>e</sup> phase : accompagner la reconstruction

## Dynamique générale des actions



Plus de 2300 expertises bâtementaires

*État puis bureau d'études Dekra*



Expertises relatives à l'exposition aux risques naturels

*RTM et CEREMA*



Porter à connaissance rapides

*Etat*



Cellules GEMAPI pour établir les schémas de protection

*Commune, GEMAPI, Etat*



Mise en place de l'organisation pour  
traiter les dossiers fonds Barnier

*Etat / EPF PACA*



Délibérations pour engager les procédures  
d'acquisition des biens sinistrés

*Commune*



Près de 200 opérations pour reconstruire 85 km de route et 20 ponts détruits et conforter de très nombreux ouvrages d'art et rétablir l'accès au tunnel de Tende (*MNCA, CD06, CARF*)



Diagnostics



Schémas de protection



Fonds Barnier



Travaux





## 2<sup>e</sup> phase : accompagner la reconstruction

Concevoir un réaménagement durable des cours d'eau

« *Reconstruire avec l'eau et ses exigences et pas contre l'eau* »

Coordination technique grâce aux « **ateliers d'appui à la GEMAPI** » en trois étapes

- 1) Etat : **analyse RTM du phénomène** et recommandations pour permettre un réaménagement satisfaisant à long terme : suppression des points durs, maintien de sections d'écoulement élargies, zones de régulation et limitation stricte des systèmes d'endiguement.
- 2) **Gémapiens** (et SMIAGE) : propositions de **projets de restauration hydraulique** et de protection puis arbitrage sur les orientations et les **délocalisations des biens non protégeables**
- 3) Validation politique à l'automne 2021





## 2<sup>e</sup> phase : accompagner la reconstruction

Mise en œuvre d'une stratégie de délocalisation

**Bilan : près de 420 biens détruits ou à délocaliser avec l'appui du FPRNM**

**=> Nécessité de concevoir une organisation « industrielle » de l'instruction**

- **Calage avec la DGPR du dispositif FPRNM**, prévoyant les différents cas identifiés (arbre de délocalisation)
- **Recours à une maîtrise d'ouvrage déléguée à l'EPF PACA** par les communes pour une partie des acquisitions-démolitions - Adaptations réglementaires pour faciliter l'intervention (DGPR)
- **Réunions publiques** avec les sinistrés
  - pour expliquer les phénomènes (appui OFB+RTM), partager l'analyse, la stratégie proposée et exposer le dispositif d'acquisition
  - avec l'appui d'un prestataire externe d'appui à la communication
- **Équipe d'instruction renforcée organisée en guichet** pour recevoir les sinistrés, en liaison avec les communes







**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DDTM06

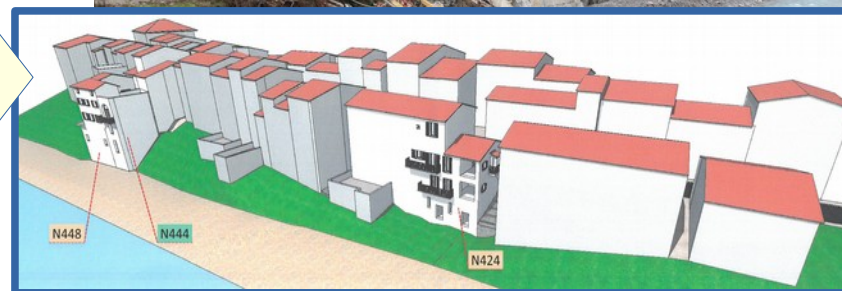
# 2<sup>e</sup> phase : accompagner la reconstruction La prise en compte du risque dans le réaménagement



**Mission de médiation confiée à Eric Daniel-Lacombe** en octobre 2021 avec l'objectif de faciliter par le dialogue et le dessin (approche maïeutique), la prise en compte des enjeux (social, paysage, patrimoine, usages, environnement) dans la reconstruction



**Mission d'architecture / structures** visant à la préserver les fronts bâtis impactés du centre urbain patrimonial de la commune de Fontan, dans un objectif structurel et architectural



**Prestations d'expertise technico-économique des solutions de protection des biens exposés (MAP pour environ 30 cas)**

- pour la mise en œuvre du fonds Barnier (comparaison valeur vénale/protection)
- pour vérifier l'adéquation des solutions proposées par les personnes privées non protégées par les géomètres







# 2<sup>e</sup> phase : accompagner la reconstruction

## Sécuriser la desserte du territoire

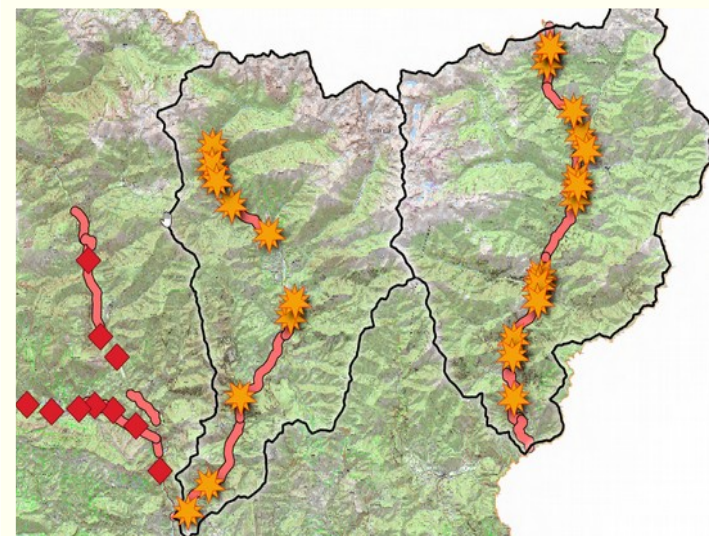
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Avec 85 km de routes impactées, 20 ponts et de nombreux ouvrages détruits, une **cellule «Infrastructures»** mise en place aux premières heures de la crise pour coordonner les questions routières et suivre les travaux

### Objectifs :

Concevoir des **ouvrages plus résilients**

- qui ne constituent pas des points durs hydrauliques en réduisant les secteurs d'écoulement
- qui ne perturbent pas le fonctionnement morphologique (ponts larges sans appui, fondations adaptées : Ambo/Cairos, Pertus, Venanson )



Etudier les **solutions alternatives** routières (tunnel de la Vésubie et de Paganin) ou valorisant les autres **modes de transport** (ferroviaire fret et voyageurs en Roya)



Reconstruction du pont du Cairos dans la Roya





# 3<sup>e</sup> phase : temps long

## Accompagner le territoire

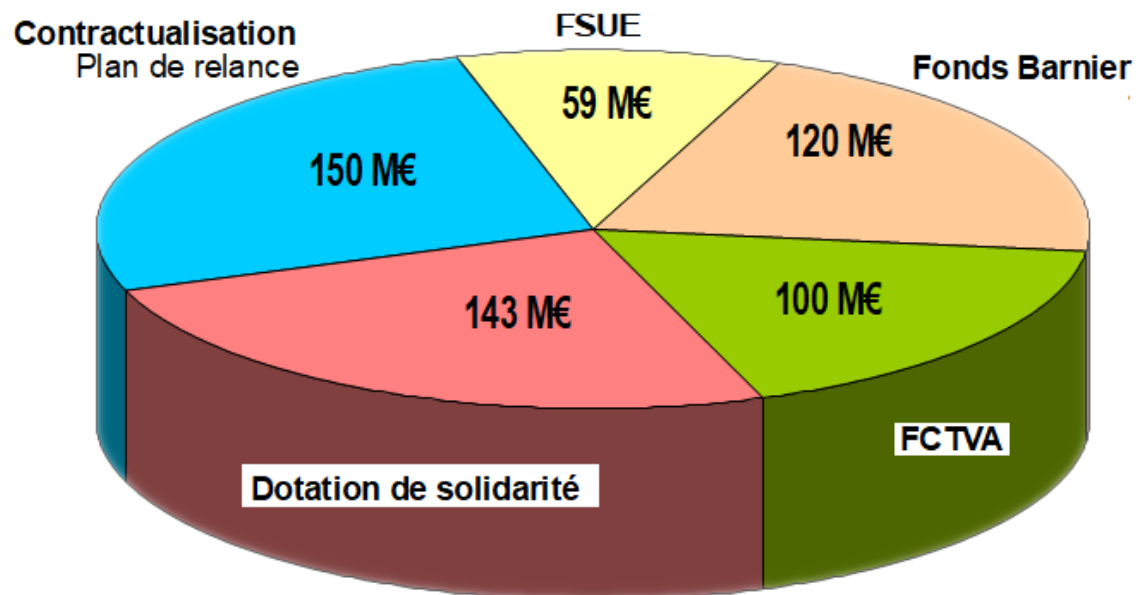
### Faciliter la reconstruction résiliente des vallées



- Lancement le 16 mars 2021 d'une démarche d'**appui aux projets**, facilitatrice et transversale avec mise en place d'un **comité d'évocation** (ex : recherche d'espaces de relocalisation pour les entreprises)
- Attention portée à la préservation du foncier agricole et de redynamisation de l'agriculture sur le territoire dans un contexte de spéculation foncière

• **Mobilisation de 572 millions d'euros de crédits relevant de l'État et de l'UE**

• **Contractualisation «reconstruction» dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique**





PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES

DDTM06

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# 3<sup>e</sup> phase : temps long Accompagner le territoire

## De la reconstruction à des perspectives de long terme



- Création d'une **cellule d'ingénierie territoriale DDTM** qui travaillera en lien avec l'ANCT et la DITP
- Initiation de programmes « **petites villes de demain** » sur plusieurs communes (Tende, Roquebillière et Breil/Roya)
- Réflexion sur l'organisation d'**ateliers des territoires** avec DITP et ANCT





PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES

DDTM06

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# 3<sup>e</sup> phase : temps long

## Reconstruire un avenir pour les vallées

Encourager la résilience

Des crédits spécifiques destinés à encourager les projets plus résilients

Une analyse partagée de la résilience des projets structurants dans le cadre du **comité d'évocation de la résilience** installé le 24 novembre 2021



Une mission d'animation confiée au CEREMA

- Construire une culture commune de la résilience adaptée au contexte afin de constituer un référentiel commun
- Valoriser les projets liés à la reconstruction qui contribuent à cet objectif



# 3<sup>e</sup> phase : temps long

## Reconstruire un avenir pour les vallées

Une concertation pour travailler sur l'avenir

### **Comité stratégique de la reconstruction du 2 décembre 2021 :**

- Présidé par Marc Fesneau, Ministre délégué chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne
- Présentation et lancement du dispositif d'une concertation citoyenne sur l'avenir des vallées

**Objectif :** créer une vraie dynamique territoriale, partagée en associant les habitants à la définition de nouvelles ambitions pour le développement des vallées sur tous les thèmes : agriculture, tourisme, mobilité, santé...

### **Principes**

- Favoriser l'adhésion et l'appropriation du projet de territoire par les parties prenantes et favoriser l'acceptabilité des décisions locales
- Recueillir la parole des principaux concernés sur leur territoire de vie, en allant au-delà de contributions spontanées, individuelles ou illustrant les points de vue « d'intérêts constitués »
- Éclairer la réflexion des élus par la parole des habitants, leur vision et leurs attentes





PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES

DDTM06

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# 3<sup>e</sup> phase : temps long

## Reconstruire un avenir pour les vallées

Une concertation pour travailler sur l'avenir

### **Un cadre défini par le « mandat de concertation »**

Il précise :

- le champ de ce qui est mis en débat,
- la manière dont ce débat va se dérouler,
- le rendu et l'utilisation des résultats de la concertation.

### **Les résultats de cette concertation :**

- seront présentés par les habitants participants à la démarche aux élus
- intégreront la réflexion de l'Etat et des élus dans le choix des projets
- seront rendus publics

La mise en œuvre des projets identifiés, fera l'objet d'un suivi (devoir de suite) et les participants en seront informés.

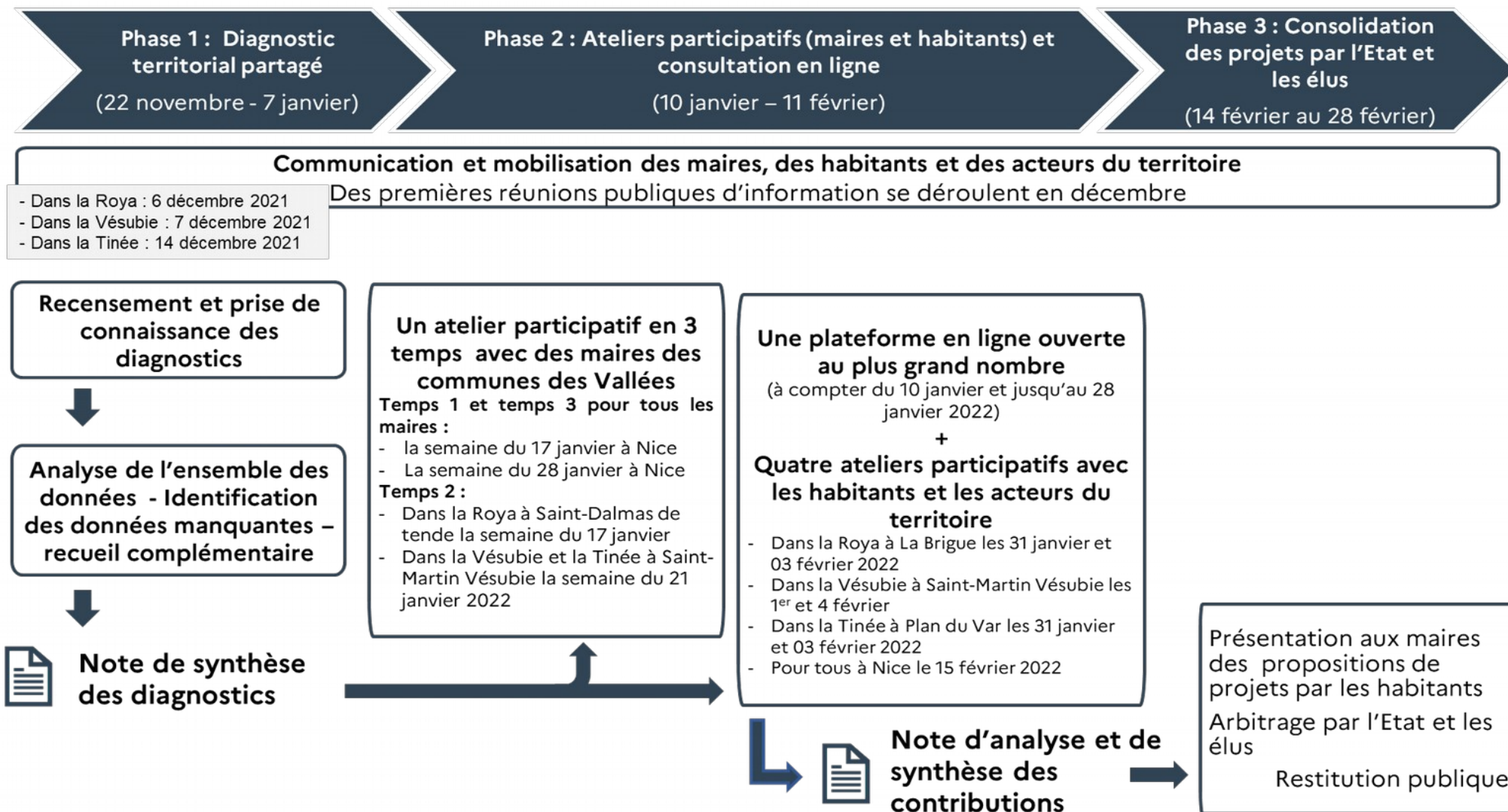


# 3<sup>e</sup> phase : temps long

## Reconstruire un avenir pour les vallées

### Une concertation pour travailler sur l'avenir

## Les étapes et le calendrier







**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

DDTM06

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Merci de votre attention